

Commission d'experts en matière de cadastre viticole

(Règlement général d'exécution de la loi sur la promotion de l'agriculture, du 22 juin 2009, [RSN 910.10](#))

(Nomination par arrêtés du Conseil d'Etat du 15 décembre 2021 et 8 mai 2024)

Rösti Johannes, chef du service de l'agriculture, Cernier, président ;

Brunner Olivier, vigneron-encaveur, Bevaix ;

Burgat Louis-Philippe, vigneron-encaveur, Colombier ;

Divernois Quentin, vigneron-encaveur, Ins ;

Gasser François, vigneron-encaveur, Boudry ;

Jungo Jean-Marc, vigneron-encaveur, Cressier ;

Keller Boris, vigneron-encaveur, Vaumarcus ;

Kuntzer Élodie, vigneronne-encaveuse, Saint-Blaise ;

Lavanchy Olivier, vigneron-encaveur, Neuchâtel ;

Perret Thomas, vigneron-encaveur, Cormondrèche ;

Perrochet Jean-Denis, vigneron-encaveur, Auvernier ;

Reymond Rémy Alain, directeur de l'office de la viticulture et de l'agro-écologie, Auvernier ;

Vouga Jocelyn, vigneron-encaveur, Cortaillod.